



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 septembre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 septembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 septembre 2004

**Acquisition de parcelles de terrain pour alignement 52 rue de la
Règle**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoints :

M. Rodolphe CHALLET, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2004

DELIBERATION D20040356

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Acquisition de parcelles de terrain pour alignement 52 rue de la
Règle**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Lors de la vente de la propriété située 52 rue de la Règle dans le quartier de Saint Liguair, la Ville a saisi l'opportunité de négocier avec les acquéreurs la partie de terrain frappée d'alignement, pour permettre la continuation du trottoir existant de part et d'autre de ce bien.

Ainsi, Monsieur Gautier Luc et Madame Gendreau Sabine acceptent de céder à la Ville les parcelles DZ n°350 de 9 m² et DZ n°352 de 23 m², moyennant le prix global de 2084 € (valeur du terrain 230€, et indemnité de perte de végétaux de 1854 €, conforme à l'avis du Domaine).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver cette acquisition.
- autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville de Niort.
- La dépense sera imputée sur le compte 2112-8221 du budget.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 36 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 9 |

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)